

Jean-Pierre SEVESTRE, nouveau Maire

Sommaire

www.coignieres.fi

En Ville

- La nouvelle équipe municipale

- 4 questions à... Jean-Pierre Sevestre

- Les dernières actions du maire sortant :

- Un budget 2015 responsable

- Le patrimoine viticole et apicole valorisé

- La Résidence des Acacias fête ses voisins

- La Fête de Coignières : Prochain temps fort

- Le meilleur des événements à ne pas manquer

4

6

8

10

1 1

12

14



Environnement

16 - Coignières : 4º prix national « zéro-phyto »

Seniors

o - Seliio

- Testez vos connaissances en signalisation routière

- Rendez-vous festif à la Résidence « Les Moissonneurs »

Passions & talents d'ici

- Simone Deslandes, la bonté personnifiée

Culture

- Coup d'envoi du « Printemps Culturel »

Télex

- Les infos en bref

- Les décisions municipales majeures

- Bienvenue aux nouveaux commerçants

- Le Carnet des Coigniériens

Directeur de la Publication : Jean-Pierre Sevestre Rédaction et photos : Service Communication Maquette et impression : Moutiers Impressions Dépôt Légal : Mai 2015

sepot Legal . Ivial Lo 10



Conforter le bien vivre ensemble

Madame, Monsieur,

Le 30 janvier, Henri Pailleux annonçait qu'il démissionnerait dans les semaines suivantes, après le vote du budget primitif de la commune.

Ce budget a été adopté le 10 avril dernier, au cours d'un conseil municipal présidé par M. Pailleux et dès le lendemain, le samedi 11 avril, j'ai été élu Maire de Coignières par 21 voix contre 6 pour lui succéder.

Je souhaite remercier ici chaleureusement Henri Pailleux pour l'ensemble de son action faite de travail, de dévouement et d'attachement au service de notre ville au cours de ces 38 dernières années. Mes remerciements s'adressent également, et particulièrement, à mes collègues qui m'ont fait et me font confiance pour mener, ensemble, l'importante tâche qui nous revient pour les cinq années à venir.

Tâche conséquente, compte-tenu des perspectives intercommunales et des contraintes financières qui s'annoncent désormais avec certitude.

Mon installation à Coignières, ma participation associative depuis maintenant 40 ans et mon action municipale depuis 14 ans me permettent d'avoir une connaissance assez précise de la Ville, de ses quartiers et de son caractère atypique avec près de 4.500 âmes et plus de 5.000 emplois sur son territoire.

La réalisation du programme pour lequel la liste « Coignières Démocratie » a été élue en mars 2014 va, bien entendu, être poursuivie sans remise en cause particulière, tant que nos finances municipales nous le permettront.

Plus généralement, je souhaite garder le cap d'un dessein porté par Henri Pailleux en conservant une ville à taille humaine, conviviale et chaleureuse.

Enfin, l'équipe municipale veillera, comme toujours, à proposer une utilisation rigoureuse et rationnelle des deniers publics.

Je profite de cet éditorial pour saluer notre liste d'opposition « Coignières Pour Tous », avec laquelle nous travaillons en défendant nos idées respectives, en exprimant nos convictions, avec le souci permanent de veiller à l'intérêt général de nos concitoyens.

Je voudrais également exprimer à l'ensemble des agents municipaux ma confiance dans leurs compétences, leur savoir-faire et leur dévouement au service de tous.

Chers Coigniériennes et Coigniériens, sachez que je suis élu pour être à votre écoute et permettre à notre petite ville de conserver son caractère et son bien vivre ensemble.

Avec mes sentiments dévoués et cordiaux, Le Maire Jean-Pierre Sevestre



Vie municipale

La nouvelle équipe à votre écoute

Consécutivement à la démission du Maire Henri Pailleux, le Conseil Municipal a procédé au renouvellement de son équipe, lors d'une session extraordinaire.

C'est ainsi que samedi 11 avril, Jean-Pierre Sevestre a été officiellement élu Maire de Coignières.

Plébiscité par ses pairs, le nouvel édile a endossé avec une émotion certaine l'écharpe tricolore, après un suffrage de 21 voix contre 6 pour Didier Fischer, également en lice. Un événement et un passage de relais auxquels de nombreux Coigniériens sont venus assister dans la salle du conseil municipal.

Nous vous présentons ici la nouvelle équipe recomposée, dont la feuille de route repose sur la continuité de la politique engagée, avec la volonté réaffirmée de conforter la relation de proximité avec tous les Coigniériens.

> Le Maire et les adjoints

Liste « Coignières Démocratie »

Si les visages de la nouvelle équipe ne changent pas, seules quelques délégations ont permuté.

Jean-Pierre Sevestre / Maire de Coignières

Dominique Cathelin / 1^{er} Adjointe, chargée des Affaires Sociales et de la Petite Enfance

Ali Bouselham / 2º Adjoint, chargé des Affaires Culturelles et de la Jeunesse **Marion Evrard** / 3° Adjointe, chargée des Affaires Sportives

Nicolas Rabaux / 4° Adjoint, chargé des Affaires Economiques et de l'Emploi

Andrine Vidou / 5^e Adjointe, chargée des Affaires Scolaires

Jean Dartigeas / 6º Adjoint, chargé des Travaux

Catherine Ponsardin / 7° Adjointe, chargée de l'Urbanisme et de l'Environnement

Alain Rofidal / 8° Adjoint, chargé de l'Animation et des Fêtes.





> Les conseillers municipaux de la majorité

Nathalie Figuères, conseillère déléguée à la circulation routière et à la sécurité civile - Henri Pailleux - Gérard Michon - David Pennetier - Sylvaine Malaizé -Francis-André Breyne - Caroline Lenfant - Eric Giraudet - Simonne Menthon - Cristina Morais -Brigitte Vallée - Roger Bernard.

> Les conseillers municipaux de l'opposition Liste « Coignières Pour Tous »

Didier Fischer - Madeleine Andréani - Alain Oger -Patricia Montout-Bellonie - Catherine Bedouelle -Marc Montardier.

La composition des nouvelles commissions est consultable sur le site de la ville :

www.coignieres.fr - Rubrique Ville atypique.

Vous pouvez également dialoguer avec le Maire et les adjoints en laissant un e-mail à la rubrique :

Ville atypique / Dialoguez avec les élus.

Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais.



Passage de relais entre le maire sortant et le nouvel édile.



Bienvenue à Marc Montardier

L'équipe municipale salue l'arrivée de Marc Montardier, nouveau conseiller de l'opposition, qui a rejoint la liste «Coignières Pour Tous», après le retrait de Thiéry Chabas.



Rencontre avec le nouveau Maire Jean-Pierre Sevestre, 68 ans, qui œuvre au service de la collectivité depuis 14 ans.

En charge de nombreuses délégations dans les secteurs aussi variés que les affaires sociales, la petite enfance, l'environnement et l'urbanisme, l'administration générale et les finances, mais aussi la sécurité civile et la circulation, l'ancien adjoint aux affaires économiques et à l'emploi connaît bien sa ville et le fonctionnement de la mairie.

Aujourd'hui, aux côtés des adjoints et des conseillers municipaux, Jean-Pierre Sevestre se veut, avant tout, un élu de proximité, soucieux d'entretenir avec les Coigniériens une relation de confiance, qui repose sur l'écoute et le dialogue.

La rédaction : Après avoir été plébiscité et élu par l'équipe municipale pour occuper le poste de maire, quel est votre état d'esprit ?

Jean-Pierre Sevestre : Cette nomination est naturellement un honneur et je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne aujourd'hui.

Je ne cache pas mon humilité face à l'ampleur des missions que je me vois confier pour servir l'intérêt de la Ville et des Coigniériens.

Succéder à Henri Pailleux n'est évidemment pas chose aisée, car il a marqué notre ville de son empreinte : véritable maire bâtisseur pendant plus de trois décennies, il a façonné et édifié une cité en phase avec son temps, dans laquelle il fait bon vivre. Je tiens d'ailleurs à rendre ici un hommage appuyé et mérité à l'œuvre accomplie par



les différentes équipes de "Coignières Démocratie", tout au long de ces cinq dernières mandatures.

Dans ce prolongement, j'inscris mon action dans la continuité du programme municipal approuvé par les Coigniériens en 2014 et des engagements pris depuis. Faire de Coignières une ville toujours plus agréable, plus fonctionnelle, plus accessible et plus humaine est le projet que je nourris.

J'aborde par ailleurs cette mandature dans la sérénité, mais aussi avec détermination, car je sais pouvoir compter sans réserve sur une équipe volontaire, soudée et engagée, à l'écoute des préoccupations de nos concitoyens, et relayée au quotidien par des agents municipaux investis et compétents dans leurs missions.

La rédaction : Quelles seront vos priorités dans l'immédiat ?

Jean-Pierre Sevestre : Je m'imprègne dans un premier temps de tous les dossiers en cours et les projets à venir. Sur le territoire, plusieurs opérations de rénovation vont être ainsi prochainement menées, aux abords du centre village et de son parking notamment. Le Gymnase du Moulin à Vent bénéficiera d'une réhabilitation et nous allons poursuivre notre programme de mise en accessibilité des voiries et espaces publics pour les personnes à mobilité réduite.

Le renforcement de l'offre de transport en commun, destiné à faciliter les déplacements de nos résidents, sera également à l'étude, tout comme le renouvellement du mobilier urbain pour embellir les quartiers.

Plus généralement, privilégier le bien-être et le bien vivre ensemble sera ma préoccupation de tous les jours. Dans cet esprit, vivre et se déplacer en toute sécurité est un droit fondamental auquel je demeure particulièrement attaché.

Cela passe par une stratégie cohérente de prévention et de lutte contre l'insécurité, pour garantir la tranquillité publique, dans le respect des libertés individuelles.

C'est ainsi que le développement de la vidéo-protection et la présence sur le territoire de nos agents de surveillance de la voie publique concourent au maintien d'une cité conviviale.

Tout comme j'aspire à préserver une ville équilibrée, qui porte une attention identique à chaque quartier, gage d'une harmonie sociale partagée par tous.

Enfin, je ne peux omettre d'évoquer le projet d'intercommunalité avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines à laquelle Coignières devrait être rattachée en 2016, conformément à la décision du préfet de région.

Ce projet prévoit un regroupement de communes de plus de 230.000 habitants, qui inclura les villes de Maurepas, Plaisir, Villepreux et Les Clayes-sous-Bois.

Une réflexion sera menée sur le futur schéma de mutualisation de certains de nos services communaux.

Nous aurons naturellement à cœur de préparer au mieux la transition de notre action publique municipale à l'échelon intercommunal, en veillant à préserver les intérêts de notre cité.

La rédaction : Quelle relation souhaitez-vous instaurer avec les Coigniériens ?

Jean-Pierre Sevestre : Plus qu'un maire gestionnaire, je veux être un maire proche de ses habitants, à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs attentes.

Nous avons la chance de vivre dans une commune "rurbaine" de 4.500 habitants, qui offre un service public de proximité et de qualité. Je souhaite poursuivre dans cette mission et faire de Coignières une ville résolument humaine, qui promeut les échanges et le dialogue, en confortant le lien social.

Cette écoute mutuelle sera favorisée par une présence sur le terrain et en mairie des élus et de moi-même, car nous sommes les interlocuteurs privilégiés de nos concitoyens. Ce maillage du territoire communal permet de recueillir et de suivre les attentes de la population.

D'autres vecteurs de communication, tels que les échanges téléphoniques et les messages électroniques permettent également d'apporter des réponses adaptées dans les plus brefs délais.

Tisser une relation de proximité et de confiance avec les Coigniériens, qui repose sur la transparence, la disponibilité et la probité, est donc pour moi primordial.

Enfin, la perspective de pouvoir être utile au quotidien en étant le premier référent des citoyens est aussi une satisfaction personnelle et une perspective très enrichissante pour moi, sur le plan humain.

Cette volonté est par ailleurs partagée par toute l'équipe, engagée à agir pour l'avenir de tous les résidents, à travers leur diversité sociale, culturelle et générationnelle, qui fait notre richesse.

La rédaction : Pourriez-vous, en quelques phrases, dresser votre portrait afin d'éclairer les Coigniériens sur votre parcours au sein de la collectivité ?

Jean-Pierre Sevestre: Ancien cadre bancaire, en charge du management d'équipes et de la gestion de projets immobiliers, je suis installé à Coignières depuis 40 ans. Marié et père de deux enfants, je suis également l'heureux grand-père de quatre petits-enfants.

C'est en 2001, alors fraîchement retraité, que j'ai souhaité rejoindre l'équipe municipale, aux côtés du maire Henri Pailleux. Je disposais alors du temps nécessaire pour me consacrer pleinement à la vie de ma collectivité.

Conseiller municipal, puis adjoint aux affaires économiques, j'ai accompagné et initié de nombreux projets dans divers secteurs d'activités, en lien notamment avec les affaires sociales et la petite enfance, les finances, l'emploi, la sécurité, l'environnement ou encore l'urbanisme.

Je dispose donc d'une large vision d'ensemble des services municipaux.

Celle-ci me sera fort utile pour appréhender avec justesse les enjeux et les projets à conduire pour pérenniser la qualité de vie et l'offre de services qui est déployée sur la ville.

C'est donc une belle et grande mission à laquelle je m'engage aujourd'hui pour servir au mieux les intérêts des Coigniériennes et des Coigniériens.



Les dernières actions du Maire sortant Par Henri Pailleux



Budget Primitif 2015

Un budget responsable dans la perspective des budgets 2016 et 2017

C'est fait. Depuis ce jour Samedi 11 avril 2015 à 11h00, j'ai laissé ma place à Jean-Pierre Sevestre qui était mon adjoint, en charge des affaires économiques, de l'emploi et de la sécurité.

Vous êtes très nombreux à m'avoir déclaré votre regret de me voir quitter un poste que j'occupais depuis 1986 ; soyez-en remerciés.

La veille, vendredi 10 avril, j'ai tenu un conseil municipal avec, à l'ordre du jour, le vote du budget primitif 2015.

e travaillais sur ce budget depuis novembre 2014 et j'ai tenu à le mener à son terme. J'ai été confronté au contexte national qui, comme chacun le sait, est calamiteux, et au Projet de Loi de Finances (PLF) 2015, qui est dans la trajectoire des finances publiques de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2014-2019. Ce sont 50 milliards d'euros d'économies en 3 ans, dont 21 milliards en 2015.

Dans ce cadre, les collectivités locales recevront de l'Etat 3,7 milliards de moins qu'en 2014, dont 1,45 milliard pour les communes.

En plus, Coignières sera également touchée par une montée en charge de la péréquation horizontale entre communes. Ceci concerne la diminution drastique de nos recettes, sachant qu'à cela s'ajoutent des dépenses supplémentaires imposées par l'Etat aux communes à travers la mise en place des normes (accessibilité, ERP, etc...) et la réforme des rythmes scolaires, par exemple.

Par ailleurs, il convient de noter que nos dotations de l'Etat diminueront d'autant et probablement plus en 2016 et en 2017.

Ainsi, s'instaure sur décision du gouvernement, un effet de ciseau entre nos besoins légitimes et une diminution extrêmement importante de nos dotations et subventions, et cela sur les trois exercices budgétaires 2015 à 2017. Pour toutes les raisons qui précèdent, je me suis donc trouvé dans l'obligation, et je m'en serais bien passé comme cadeau de sortie, d'augmenter notre fiscalité de + 10 %.

En 2013, j'ai diminué de 10 % les impôts et la tarification de tous les services qui vous sont proposés (cantines et garderies scolaires, accueil de loisirs « La Farandole », etc...), car les économies faites lors du dernier mandat me le permettaient.

Nous en revenons donc à la fiscalité 2013 qui était, je le

rappelle, à l'identique de celle de 1984, et presque deux fois inférieure à celle des communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY). Vous continuez donc à bénéficier d'une fiscalité exception-pellement basse, grâce à le politique économique que i'ai

vous continuez donc a beneficier d'une fiscalite exceptionnellement basse, grâce à la politique économique que j'ai menée depuis 1986.

Le résultat de clôture fin 2014 disponible par le budget 2015 est de 1.760.000 euros, soit environ 428 euros par habitant.

C'est ce que je lègue à mon successeur, et peu de communes en France bénéficient d'une telle situation.

Etant donné les perspectives en 2016 et 2017, je sais que cela ne sera pas suffisant et que cet excédent fondra comme neige au soleil.

Aussi ai-je décidé d'anticiper avec un budget qui surestime certaines dépenses et sous-estime certaines recettes. Cela étant, j'ignore combien de temps mon successeur va pouvoir tenir. J'espère qu'il pourra passer le cap des années 2016 et 2017, et on peut toujours rêver sur une reprise de l'activité économique mondiale, et donc pour la France, en espérant que le gouvernement sache en profiter!

Le chef de notre opposition, Didier Fischer, a voté contre le budget proposé, ce qui est logique lorsque l'on est dans l'opposition, qui doit laisser entendre que si elle était aux affaires, le budget ne serait pas le même. Il va de soi qu'il convient pour elle d'argumenter son opposition.

Pour ma part, depuis 1986, je gère la commune **en bon père de famille** et, à ce titre, lorsque des investissements coûteux étaient programmés, dans les trois ou quatre années précédentes, je budgétais des réserves pour éviter de les financer par des emprunts importants, grevant les budgets suivants.

Il me reproche la méthode en arguant que mes budgets ne sont pas sincères.

J'ai tenté de lui expliquer que faute de cela, l'acquisition



En Ville

de la Résidence des Personnes Âgées, celle des Salons Antoine de Saint-Exupéry, la construction de l'Espace Alphonse Daudet, la réhabilitation et l'extension de la Mairie, etc... n'auraient jamais vu le jour.

J'ignore comment il a financé son pavillon, mais pour ma part, j'ai fait des économies pendant plus de dix ans pour acquérir le mien.

En clair, et une fois encore, j'ai toujours géré les affaires dont j'avais la responsabilité en bon père de famille, et en application des principes de bonne gestion qui m'ont été enseignés à l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris (IAE), dont je suis diplômé. Nous sommes donc en profond désaccord en matière de gestion, mais j'ai un avantage important sur lui. Si je cumule toutes les affaires dont je me suis occupé, ce sont plus de 2 milliards d'euros que j'ai gérés. Pour sa part, il n'a géré que son propre budget familial.

Dans son blog en date du 23 mars dernier, dont je viens de prendre connaissance, en bon militant, il justifie les choix du gouvernement pour diminuer les dotations de l'Etat aux communes, il rend responsables Nicolas Sarkozy et François Fillon pour leur gestion entre 2007 et 2012 ; l'actuel gouvernement n'y serait pour rien. Soyons sérieux. Pourquoi ne pas remonter à Adam et Eve qui ont croqué le fruit défendu!

Pour en revenir au Budget Primitif 2015, le tableau ci-dessous en résume les grandes lignes.

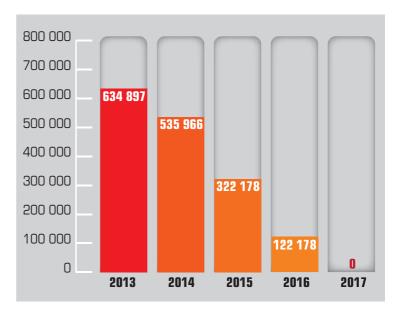
Il est équilibré en recettes et dépenses à 14.538.000 euros.

en k€	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	10 182	11 152
Investissement	1 219	2 009
Virement entre sections	735	735
Excédent fin 2014	1 705	231
Report section Invest.	697	411
TOTAL	14 538	14 538

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de nos taxes de fiscalité, sachant que la Compensation Foncière des Entreprises (CFE) et diverses autres taxes de substitution à la suppression de la Taxe Professionnelle, désormais perçues par la Communauté de Communes des Etangs (CCE) nous sera reversée par celle-ci à hauteur de 5.245.000 euros, à l'identique de 2013, comme le prévoit la loi.

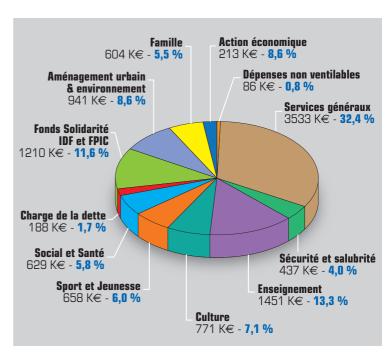
Taxes locales	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	6,85	7,54
Taxe sur le Foncier Bâti	9,11	10,02
Taxe sur le Foncier non Bâti	57,87	63,66

Encore 20 ans comme cela, et nous serons ruinés! Pour simple information, 10 % d'augmentation de nos impôts représentent une recette de 200.000 euros, à comparer aux 196.000 euros que coûtent la mise en place des rythmes scolaires. Merci Monsieur Peillon. Concernant les dotations et participations de l'Etat, l'histogramme ci-dessous indique l'évolution de la seule dotation forfaitaire depuis 2013 et l'impact sur nos budgets. Du jamais vu depuis 50 ans ; elle augmentait tous les ans.



Pour l'ensemble des dotations et participations, nous perdons 180.062 euros.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11.152.351 euros en augmentation de 3,6 % (+ 391.736 euros). La répartition par secteurs d'activités est donnée ci-dessous.



En conclusion, pour conserver un même niveau de service, pour ne compenser que le manque à gagner en matière de dotations de l'Etat (180.062 euros) et la mise en place des rythmes scolaires (196.000 euros), j'aurais dû augmenter la fiscalité d'environ 20 %.

Je ne fais que la moitié du chemin, avec + 10 %, et il appartiendra à mon successeur de trouver 10 % d'économies dans le budget primitif 2015, en effectuant des restrictions dans les dépenses votées lors de l'approbation du budget.



En Ville

Le 11 avril 2015, Didier Fischer vient de communiquer sur le vote du budget en publiant un article intitulé « La hausse d'impôts n'est pas une fatalité ».

Je ne vais ici reprendre point par point ses critiques, me contentant d'écrire que gérer c'est prévoir.

Comme je l'ai écrit dans cet article, contrairement aux années précédentes, le budget primitif 2015 doit tenir compte des diminutions drastiques des dotations de l'Etat

en 2016 et 2017 et, qu'à ce titre, j'ai pris la décision d'anticiper pour ménager les exercices à venir.

Concernant ma proposition de renégocier la dette, nous l'avons déjà fait par le passé et nous n'avons pas attendu son conseil sur ce point. La Division des Finances étudie cela depuis six mois, mais ce n'est pas aussi simple que le laisse entendre Didier Fischer, car changer de banque c'est payer de lourdes pénalités pour rupture de contrat.

Une vigne et des ruches

Par Henri Pailleux

Dans le précédent bulletin, je vous avais informé de mon intention de créer une vigne sur l'arrière de l'Espace Alphonse Daudet, sachant que nous avions également l'intention de doubler les deux ruches déjà existantes.

Concernant la vigne, c'est chose faite depuis le 25 mars dernier.

Les ateliers municipaux ont en effet procédé à la plantation d'environ 800 ceps de vigne achetés en Suisse sur les conseils des Vignerons Franciliens.







Valorisation du patrimoine apicole et viticole à l'arrière de l'Espace Alphonse Daudet

Parallèlement a été créée **l'Association du Clos Alphonse Daudet**, dont les statuts ont été enregistrés en souspréfecture de Rambouillet à cette même date.

Il existe en Île-de-France plus de 300 communes qui ont planté une vigne, avec pour objectif d'offrir à l'automne une animation en direction des écoles primaires.

Le temps que nos ceps se développent, la première récolte est prévue en 2019 ou 2020. L'association en charge de l'entretien du vignoble et des ruches, encadrera alors







la cueillette du raisin par les enfants du nos écoles qui assisteront au pressage et à la mise en tonneau, avant une mise en bouteille et un entreposage dans les caves de la mairie.

La production annuelle attendue est de l'ordre de 800 bouteilles qui porteront l'appellation **« Clos Alphonse** Daudet »

Si vous êtes intéressés par cette activité au sein de l'association, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat du Maire, Nathalie Carluer :

O1 3O 13 17 83 - secretariat.du.maire@coignieres.fr.

Des stages de formation à la viticulture sont envisagés.

Résidence

Samedi 6 juin

Venez à la rencontre de vos voisins!

Samedi 6 juin, c'est une belle initiative qui s'annonce au sein de la Résidence des Acacias : Les locataires se mobilisent pour organiser une fête des voisins au pied de leur immeuble, de 19h à 22h.

'idée est de partager entre voisins un verre autour d'un buffet improvisé, pour se rencontrer, échanger, créer ou renforcer du lien social, en toute simplicité et convivialité. Ce mouvement s'inscrit dans les fêtes de quartiers qui seront parallèlement déployées sur la ville, allées de la Serfouette, de la Vénerie et des Vignerons.

Une dynamique qui ne demande qu'à éclore sur le territoire communal pour favoriser le bien vivre ensemble.

Un rendez-vous festif, initié et organisé par les résidents

Un verre de l'amitié, autour de quelques gourmandises salées et sucrées, mais surtout des rencontres entre voisins de palier : voilà les ingrédients de la fête des voisins qui s'ouvre à tous les résidents des Acacias.

Un projet porté avec beaucoup d'enthousiasme par plu-



d'enthousiasme par plusieurs familles de la résidence, qui se mobilisent pour faire de ce premier échange un événement réussi

Affichage dans les halls d'immeubles, opération de porte-à-porte, réalisation d'un logo qui promeut l'opération... : les résidents

sont les véritables ambassadeurs et acteurs de cette première fête des voisins, qu'ils veulent avant tout chaleureuse et amicale.

L'ambition est en effet de proposer aux personnes qui se côtoient au quotidien, mais sans nécessairement se parler, de rompre l'anonymat et de faire connaissance en partageant tout simplement le plaisir d'être ensemble.

Une rencontre familiale qui valorise le mélange des cultures

Résidentes depuis dix ans, Samira, 34 ans, et Hayette, 33 ans, toutes deux jeunes mères de famille de trois enfants, illustrent parfaitement cette volonté d'accompagner ce rassemblement festif :

- « Cette fête des voisins nous tient particulièrement à cœur, car elle constitue avant tout une fête des familles, autour des adultes et des enfants, réunis dans la joie et le partage », explique Samira.
- « Nous relayons donc l'information en direction des autres mamans, à la sortie des écoles notamment, ou en nous rendant chez les voisins avec les enfants pour leur présenter ce projet. Il nous apparaît en effet essentiel



d'intégrer les enfants à notre démarche ».

« Et pour que l'amusement soit au rendez-vous chez les plus jeunes, nous allons proposer un tournoi de football, mais aussi des stands de coloriage, de maquillage, de tatouages au henné ou encore de coiffure avec la réalisation de tresses », poursuit Hayette.

« Enfin, nous allons solliciter la surveillance des plus grands auprès des petits, pendant que les parents dîneront ensemble.

Ce sera l'occasion pour nous de partager et de découvrir des plats nationaux, régionaux, exotiques ou orientaux. Cette rencontre mettra également en valeur la diversité et la richesse culturelle de chacun des participants », conclut Samira.

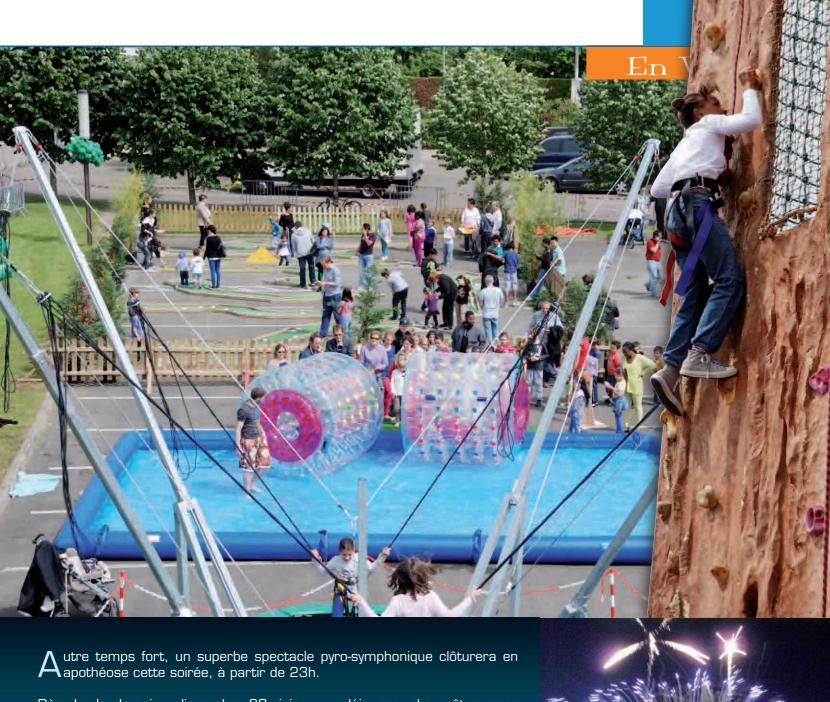
De leur côté, la Ville et son Comité des Fêtes soutiennent ce projet sur le plan logistique, en fournissant les tables, chaises, gobelets et rafraîchissements, sans oublier une animation musicale, proposée également aux autres quartiers en fête.

Promouvoir l'identité d'un quartier et nouer des liens d'amitié

Enfin, ce rendez-vous citoyen poursuit également une autre ambition : celle de valoriser l'identité d'un quartier en renforçant l'attachement et le sentiment d'appartenance de ses habitants, de favoriser les rencontres intergénérationnelles, culturelles et sociales, de rompre l'isolement, de nouer des amitiés, voire de créer une solidarité et une entraide entre voisins, selon leurs affinités et centres d'intérêts.

Gageons que cette jolie initiative recueille un bel engouement auprès des résidents et impulse le mouvement en direction d'autres quartiers de la ville, pour pérenniser une dynamique qui contribue indéniablement à favoriser le mieux vivre ensemble.





Dès le lendemain, dimanche 28 juin, un déjeuner champêtre sera organisé en prélude des festivités, dans les jardins de l'accueil de loisirs « La Farandole ».

De multiples animations, ateliers, jeux, concerts, déambulations de rues prendront ensuite le relais, dès 14h30, pour offrir une journée de partage, chaleureuse et conviviale, ouverte à tous.

Un rendez-vous familial, tout simplement in-con-tour-nable!





Loisirs et sorties Vos prochains rendez-vous...

Spectacles, concerts, manifestations... Voici le meilleur des événements à ne pas manquer !

> Jeudi 28/05 et 25/06 - De 15h à 18h30

Salons Antoine de Saint-Exupéry, lors du prochain aprèsmidi dansant, animé par un orchestre professionnel. Valse, tango, rock, slow, salsa, mambo, twist ou flamenco: ce rendez-vous mensuel attire chaque mois plus de 200 danseurs yvelinois.

Entrée : 14 €, incluant une boisson chaude ou fraîche



> Dimanche 31/05 - 17h

Rejoignez l'Eglise Saint-Germain pour assister au concert de clôture des « Dimanches Musicaux » organisé par Les Amis de l'Orgue de Coignières, qui mettra à l'honneur deux instruments originaux : la mandoline et le mandoloncelle. A découvrir.

http://orgue.coignieres.free.fr

> Dimanche 7/06 - De 9h à 18h

Cource profiter des bonnes affaires du vide-grenier, installé sur le parking de la Gare.





> Mercredi 17/06 - 14h

curille vos connaissances sur les nouveaux panneaux de signalisation routière à l'occasion de l'opération interactive « Code de la Route », réservée aux cinquantenaires et seniors, en présence d'intervenants professionnels, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Informations et réservations préalables au 01 34 61 69 27 – action.prevention@coignieres.fr





> Samedi 20/06 — A partir de 12h

Lenga festoyer en famille et en musique dans les jardins de la Résidence des Personnes Âgées « Les Moissonneurs » lors de son barbecue annuel, avec feu de la Saint-Jean en clôture de soirée.

Informations et réservations au 01 34 61 45 75 Entrée : 22 €/adulte Gratuit pour les enfants de -12 ans

> Samedi 20/06 - De 10h à 12h et de 14h à 16h

Ennerez uos enfants pour participer aux ateliers et animations sur le thème de l'eau dans le parc de la Prévenderie, à l'occasion de l'opération « Paroles de Jardiniers », animée par les experts des espaces verts de la mairie.

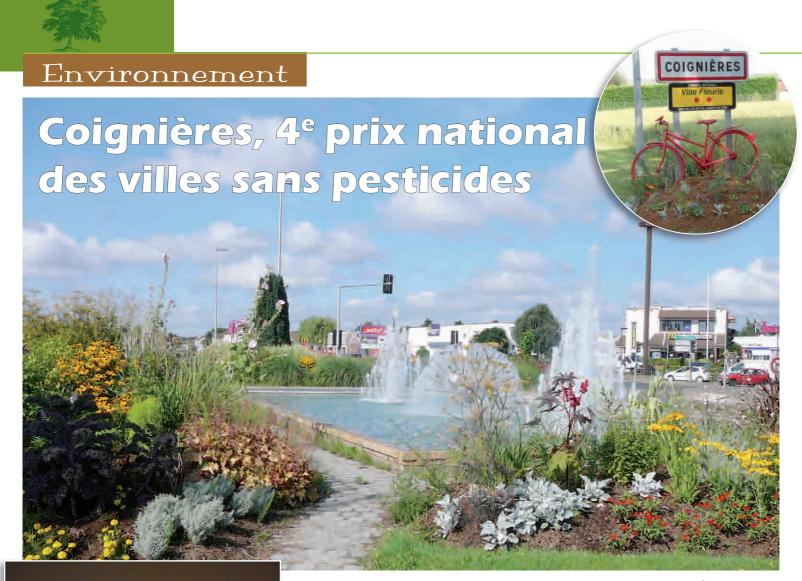
Contact: service Environnement - 01 30 13 17 68





> Samedi 27 & Dimanche 28/06

Réseruez impérutiuement votre week-end! C'est la Fête de Coignières, sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet, avec bal pour enfant, déjeuner champêtre, spectacle pyro-symphonique, ateliers, concerts, jeux et structures gonflables... Immanguable, tout simplement.



Déjà labellisée « Deux Fleurs » par la Région Île-de-France pour la gestion écologique de ses espaces verts, la Ville vient de décrocher le 4º prix national des communes bio sans pesticides, de 2.000 à 5.000 habitants.

Une nouvelle distinction qui salue la politique novatrice « zéro-phyto », instaurée par la Municipalité depuis 2009 sur l'ensemble de son territoire.

tre primée 4° commune française « Zéro-phyto 100% bio » par les associations Agir pour l'Environnement, Bio Consom'acteurs et Générations Futures est une reconnaissance supplémentaire, qui vient couronner l'action menée depuis six ans par la ville et son équipe de jardiniers sur le territoire communal.

La suppression totale de tout produit phytosanitaire, herbicides et pesticides, la promotion de l'agriculture biologique et la mise en place de techniques naturelles de désherbage président en effet à cet engagement précurseur au service de la santé des citoyens et de la sauvegarde de la biodiversité.

Une démarche globale en faveur d'un cadre de vie préservé

Mais la préservation de l'environnement et du cadre de vie s'illustre également par de multiples actions mises en place au quotidien par la collectivité : collecte sélective des déchets, mise à disposition d'une carte thermogra-

phique aérienne à destination des résidents, optimisation de la gestion des énergies et des ressources (eau, gaz, électricité et éclairage public), recours à des matériaux naturels de haute qualité environnementale dans la construction des bâtiments, réglementation de l'affichage et de la publicité, valorisation du patrimoine apicole et viticole avec l'instauration d'un rucher et d'un vignoble, mise à disposition de jardins familiaux, création d'un jardin potager et d'un verger au sein de l'accueil de loisirs de la ville, ou encore animations grand public en direction des iardiniers amateurs.





Environnement



4^e Opération « Paroles de Jardiniers »

Le Parc de la Prévenderie se jette à l'eau!

Samedi 20 juin, les jardiniers passionnés et amateurs sont conviés à de multiples ateliers, trocs de plantes, échange d'astuces et de conseils..., animés par les experts du service des espaces verts de la mairie, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Tandis que les adultes apprendront à optimiser l'eau dans le jardin, réaliseront des caissettes de semis primeur et créeront un petit bassin de jardin, les jardiniers en herbe participeront à des ateliers créatifs autour du cycle de l'eau sur terre.

Une sortie bucolique en famille, ouverte à tous dans le parc de la Prévenderie.

Enfin, les agents des espaces verts de la ville se proposeront de collecter vos produits phytosanitaires en échange d'un petit cadeau naturel et respectueux de l'environnement... protection de l'environnement oblige!

Renseignements complémentaires :

Service Environnement – Sylvie Ducasse O1 30 13 17 68 – dt-voirie@coignieres.fr Programme exhaustif sur www.paroles-de-jardiniers.fr







Sécurité Routière



Opération de sensibilisation

A l'approche des congés d'été, la Municipalité initie une nouvelle opération de prévention routière en direction des cinquantenaires et retraités.

Les nouveaux panneaux de signalisation sont notamment au programme de cette rencontre interactive, animée par un moniteur d'auto-école. L'occasion de tester ses connaissances, dans la bonne humeur.

Êtes-vous incollable sur les panneaux de signalisation ?

Panneaux d'indication, de prescription, de direction, idéogrammes...: de nouveaux signaux routiers fleurissent régulièrement sur les routes.

Pour tester et actualiser vos connaissances, une rencontre interactive est organisée mercredi 17 juin à 14 heures dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, en direction des plus de 50 ans.

Un moniteur d'auto-école sera présent pour animer cette opération de sensibilisation et d'information, en toute convivialité.

Parallèlement, des stands seront proposés en lien avec

la police nationale sur plusieurs thématiques de sécurité routière.

Cette intervention s'inscrit dans le prolongement du spectacle « Les Seniors du Volant » qui avait recueilli, en septembre dernier, une large participation au sein du théâtre Alphonse Daudet.

Initiée par la Ville et son service de prévention et de surveillance de la voie publique, cette intervention poursuit l'objectif de renforcer la sécurité des automobilistes, pour un partage optimal de la route.

Renseignements et inscriptions préalables auprès du service de Police Municipale - A.S.V.P. : 01 34 61 69 27 – action.prevention@coignieres.fr

Animation

Barbecue intergénérationnel

Grillades de poulet et de crustacés, animation musicale et feu de la Saint-Jean...: La Résidence des Personnes Âgées « Les Moissonneurs » se met à l'heure d'été en organisant un barbecue festif dans ses jardins, samedi 20 juin. Vous êtes conviés!

Rencontre intergénérationnelle par excellence, le barbecue de la RPA séduit de nombreux Coigniériens qui viennent partager, en famille et/ou avec les enfants, un déjeuner champêtre avec les résidents.

Chaque année, plus d'une centaine de convives se retrouve ainsi dans la bonne humeur, offrant aux résidents une joyeuse parenthèse dans leur quotidien.

Tarif : 22 €/personne – Gratuit pour les enfants de -12 ans accompagnés d'au moins un adulte.

Renseignements et réservations :

Résidence « Les Moissonneurs » 13 allée du Moissonneur 01 34 61 45 75 – accueil-rpa@coignieres.fr

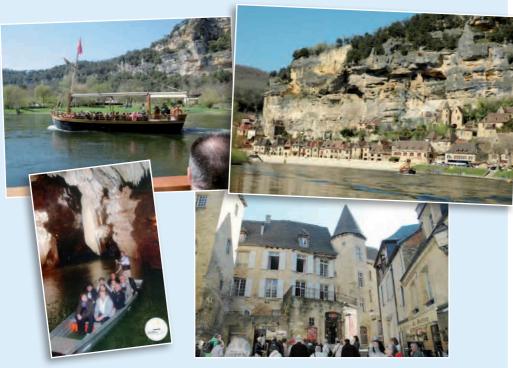




Evasion

Quand voyages riment avec bel âge

Le bonheur d'être retraité à Coignières n'est plus à démontrer. Aux animations municipales et associatives qui rythment leur calendrier s'ajoutent, dès l'arrivée de la belle saison, voyage et excursion. Que du bonheur!



Tandis qu'une escapade périgourdine de trois jours est offerte à tous les retraités, un circuit touristique de huit jours en Autriche est proposé aux cinquantenaires et plus à un tarif négocié.

Organisés en plusieurs sessions en raison de leur succès, ces séjours ont véritablement enchanté la première vague de participants.





Lutte contre l'isolement

YES!

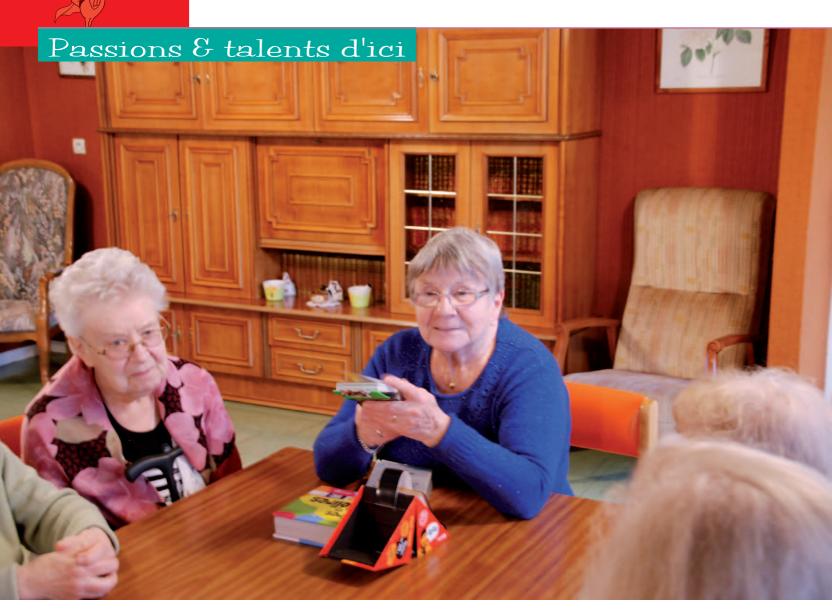
Pour la 12^e année consécutive, le Conseil Départemental des Yvelines réitère l'opération « Yvelines Étudiants Seniors », service gratuit destiné à maintenir le lien social des aînés pendant les congés d'été.

Le dispositif YES, qui s'inscrit dans le cadre de la politique départementale de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de prévention auprès des personnes vulnérables, favorise les échanges intergénérationnels en offrant la possibilité aux seniors qui le souhaitent, de recevoir pendant l'été, la visite d'un jeune étudiant.

Au programme des rencontres : conversations, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou encore démarches administratives.

Chaque année, ce sont quelque 150 étudiants qui sont recrutés par le Département pour bénéficier d'une formation adaptée et d'un suivi d'activités par les équipes des neuf coordinations gérontologiques locales.

Service gratuit sur inscription préalable au 01 39 07 74 03



Simone Deslandes

L'altruisme personnifié

Avec 25 années de bénévolat à son actif, consacré avec entrain et bonne humeur à l'animation de la Résidence des Personnes Âgées « Les Moissonneurs », Simone Deslandes est une figure locale connue et appréciée de tous. Animatrice auprès des résidents, elle organise chaque semaine des ateliers et des sorties qui favorisent le lien social et contribuent au bien-être des personnes âgées.

Enjouée, bienveillante, disponible, généreuse et dévouée, les qualificatifs ne manquent pas pour décrire cette initiatrice de belles actions, investie de cœur et guidée par la seule envie de partager et d'être utile aux autres.

Chaque mardi et jeudi après-midi, c'est l'effervescence dans le hall d'accueil de la résidence des Personnes Âgées « Les Moissonneurs » : Les ateliers et animations vont bientôt commencer.

Sourire aux lèvres, Simone Deslandes est présente pour accueillir les participants, un petit mot à l'adresse de chacun, avant de les inviter à rejoindre la salle commune. Là, dans une ambiance conviviale, elle leur propose des jeux (devinettes, lotos, jeux de mémoire...), des activités motrices (gymnastique douce, jeux d'adresse...), mais





aussi sensorielles et créatives (chorale, journal de la résidence...), qu'elle veille à renouveler et étoffer selon

Et les participants adorent!

leurs envies.

Privilégier la notion de plaisir

« La notion de plaisir est essentielle », explique la dynamique octogénaire de 81 printemps. « L'animation contribue au bien-être des personnes âgées. Ainsi, chanter n'est pas seulement utile pour l'entretien du système respiratoire, mais c'est également et surtout le plaisir de partager une activité collective, de travailler sa mémoire ou encore de libérer certaines tensions internes ».



Voilà maintenant plus de deux décennies que Simone Deslandes contribue à l'animation de la résidence, qui apparaît pour elle **« comme une seconde maison** ».

Mais cette volontaire ne se contente pas seulement d'animer les ateliers.

En étroite collaboration avec l'équipe de la résidence, elle participe à l'organisation des multiples manifestations mises en place au sein de la structure : tables d'hôtes, kermesses, tombolas, barbecues, fêtes, carnavals, goûters, après-midis dansants ou encore pique-niques avec les écoliers dans les jardins de la résidence. Autant dire



que les préparatifs ne manquent pas, avec la réalisation et la confection en amont de décorations, de déguisements, de recettes culinaires...

Passions & talents d'ici



Simone avec l'élue aux affaires sociales, Dominique Cathelin

« Des moments heureux et conviviaux, qui permettent de créer, d'échanger, de nouer des amitiés et de s'ouvrir sur l'extérieur », se réjouit l'animatrice.

Une complicité et un attachement réciproques

Des sorties au cinéma, au restaurant, au théâtre Alphonse Daudet viennent en outre compléter la programmation proposée aux résidents.

« Dans la bonne humeur, ces animations sont ouvertes à tous les résidents qui sont libres d'y participer selon leurs envies et leurs disponibilités.

Cela contribue à lutter contre le repli sur soi, à valoriser et stimuler physiquement et intellectuellement les personnes.

Enfin, pour ma part, cette relation d'échange m'apporte personnellement beaucoup de satisfaction, car si je donne un peu de mon temps, je reçois en retour beaucoup de chaleur et d'amitié », confie l'intéressée, et de poursuivre : « Depuis toutes ces années, je suis profondément attachée à ce lieu et à ses résidents, qui constituent pour moi une grande famille ».

Aujourd'hui veuve, mère de trois enfants et grand-mère de cinq petits-enfants, Simone Deslandes ne pourrait envisager de suspendre la relation sociale et affective qu'elle a tissé avec la résidence tout au long de ces années :

« La perspective de venir chaque semaine à la rencontre des résidents me remplit de joie et est tout simplement indispensable à mon équilibre ».

Nul doute que la réciproque est bien présente auprès de ces derniers, comme en atteste Yvette Chausson, locataire depuis trois ans : « Je participe régulièrement aux ateliers de Simone, qu'elle anime avec gaieté et joie de vivre, en étant à l'écoute de chacun. Elle incarne tout simplement un modèle de générosité et de bonté, auquel nous sommes tous très sensibles ».

Un engagement altruiste et dévoué au service des aînés, qui se devait d'être salué.



"Printemps Culturel"

Bouffée d'art...

Danse, théâtre, musique, chant, peinture, sculpture : La nouvelle édition du "Printemps Culturel" se déroulera du 28 mai au 1er juillet.

L'occasion pour le public et les familles de découvrir le travail et les réalisations des écoliers et collégiens, mais également des artistes amateurs qui s'expriment au sein des associations culturelles de la Ville.

C'est reparti pour un mois d'expositions, de concerts, de spectacles et de représentations théâtrales, à l'Espace Alphonse Daudet.

Le coup d'envoi sera donné les 28 et 29 mai à 20h avec le spectacle chorégraphique des danseurs de **Val Team Danse** – Billets gratuits à retirer auprès de l'association.

Les peintres et sculpteurs de l'association **Art'Coignières** exposeront leurs œuvres du mercredi 3 au vendredi 12 juin, aux heures d'ouverture de l'Espace, avec un vernissage le 2 juin à 19h – *Visite libre*.

Mercredi 10 juin, le rideau s'ouvrira sur la scène pour accueillir les comédiens des Ateliers du Théâtre Alphonse Daudet, qui présenteront les spectacles « Le Temps des Cerises » puis « Palace », respectivement le mercredi 10 juin à 19h30 pour les enfants et 20h30 pour les ados, suivis par les adultes les 12 et 13 juin à 20h30 - Billets gratuits à retirer à partir du 26 mai au Théâtre. Les apprentis comédiens de l'atelier théâtre de la Troupe du Crâne seront, à leur tour, sous les feux des projecteurs le mardi 16 juin à 20h - Billets gratuits à retirer auprès de l'association.

La part belle sera également donnée au chant, avec une soirée réservée aux classes chorale de l'école Marcel Pagnol, vendredi 19 juin à 20h, puis du Collège de la Mare aux Saules, mardi 23 juin à 20h – Billets gratuits à retirer auprès des établissements.



Le **Coignières Foyer Club** investira les lieux pour deux soirées musicales, les lundi 22 et jeudi 25 juin à 20h, suivies d'un spectacle de danse le mercredi 24 juin à 20h – *Entrée libre*.

Enfin, l'événement s'achèvera sur l'exposition d'arts plastiques des écoliers, dans le cadre des **temps d'activités périscolaires** (TAP), du 23 juin au 1^{er} juillet, avec un vernissage en prélude, mardi 23 juin à 17h.

C'est sûr, les camescopes et appareils photos vont fonctionner à plein régime tout au long de ces rencontres, pour partager de jolis souvenirs en famille et entre amis.

Renseignements:

Espace Alphonse Daudet 01 30 62 36 00 eadaudet@wanadoo.fr www.coignieres.fr.





Fleurissez, participez... gagnez!

Le Concours des Maisons Fleuries récompense chaque année les réalisations florales les plus créatives, visibles du domaine public.

Originalité, esthétique, contribution à la biodiversité, entretien et propreté seront autant de critères retenus par le jury, composé d'élus et de professionnels de l'horticulture.

La brochure de présentation, avec bulletin de participation, sera prochainement diffusée dans tous les boîtes aux lettres et téléchargeable sur le site de la ville.

Alors, si vous avez un brin d'imagination et la main verte, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie jusqu'au 5 juin.



Vos nouveaux conseillers départementaux

Consécutivement aux récentes élections départementales, Alexandra Rosetti, déléguée au logement, et Yves Vandewalle forment le binôme des nouveaux conseillers départementaux du canton de Maurepas, auquel la Ville de Coignières est rattachée avec 16 autres communes, regroupant 71.500 habitants.

Tous deux sont ainsi les représentants locaux des Coigniériens pour les six années à venir au sein de l'institution yvelinoise.

Le champ d'intervention des conseillers s'exerce dans de nombreux domaines : l'aide sociale et la santé, les personnes handicapées et âgées, l'enfance et la famille, l'enseignement, le logement, les équipements communaux, l'environnement, la culture, la jeunesse, les sports et les loisirs, les routes et les transports, le développement économique, l'insertion, mais aussi la gendarmerie et les pompiers.

Contact : Hôtel du Département - 2 place André Mignot - 78012 Versailles cedex 01 39 07 70 35 - www.yvelines.fr - arosetti@yvelines.fr yvandewalle@yvelines.fr - http://www.yvesvandewalle.typepad.fr





Partez l'esprit tranquille

Si vous partez en congés ou devez quitter temporairement votre domicile pour des raisons professionnelles, médicales ou autres, n'hésitez pas à recourir au dispositif « Tranquillité Absence », qui assure une surveillance quotidienne de votre résidence pendant votre absence, grâce aux passages réguliers de la police municipale et/ou de la police nationale.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire disponible au bureau de police municipale, à l'accueil de la Mairie, au commissariat d'Elancourt ou téléchargeable sur le site de la ville :

www.coignieres.fr/rubrique Actualités.

Vous pouvez également effectuer votre demande de surveillance par email en retournant votre formulaire rempli ou en adressant un courriel précisant l'adresse du domicile concerné, votre période d'absence, votre numéro de portable, ainsi que tout autre renseignement utile.

Deux adresses email sont à votre disposition : police.municipale@coignieres.fr ou police.78@interieur.gouv.fr.

Contact : Police Municipale - Centre commercial « Le Village » 01 34 61 69 27 - police.municipale@coignieres.fr







Le tri sélectif se renforce et s'améliore

Afin de favoriser le tri du verre et du papier, un nouveau point d'apport volontaire composé de deux colonnes, vient d'être installé allée du Moissonneur, à proximité de la Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs". En 2014, 110 tonnes de verre et 50 tonnes de journaux et magazines ont été collectées dans les colonnes d'apports volontaires installées sur la Ville.

Bravo aux Coigniériens qui améliorent régulièrement leur geste de tri avec un taux de refus en diminution, atteignant 29 % contre 36 % l'année précédente. Ces progrès sont à encourager et à poursuivre car ils s'accompagnent de surcroît d'une hausse des subventions accordées à la ville dans sa démarche en faveur du recyclage des déchets.

Pour rappel, s'agissant du tri sélectif, seuls les emballages ménagers vidés, non lavés et non imbriqués sont collectés dans les sacs jaunes : bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, de jus de fruits et de soupe, flacons de ketchup, mayonnaise et vinaigrette, flacons de produits ménagers et de produits de toilette et cubitainers.

En revanche, les pots de produits laitiers, barquettes en plastique et polystyrène, emballages alimentaires en plastique fin, aérosols, pots de fleurs, vaisselle en faïence et porcelaine, boîtes en métal et en carton souillées ou contenant des restes sont à jeter impérativement avec les ordures ménagères, car non recyclables.

En cas de doute, vous pouvez télécharger le mémo-tri mis en ligne sur le site www.coignieres.fr, à la rubrique Environnement et cadre de vie.

Le bus roule pour vous

Pour faciliter vos déplacements interurbains, la ville est desservie par plusieurs lignes de bus :

411a-b (Sqybus entre Coignières/Elancourt/Gare de la Verrière)

89 (transdev entre Nogent-le-Roi/Gare de Rambouillet/Coignières/St-Quentin-en-Yvelines),

11 (transdev entre Coignières/Montfort-l'Amaury/Elancourt/Maurepas),

401 et 36-12 (sqybus Maurepas/Versailles et Maurepas/Gare de la Verrière, avec un passage par l'avenue Gutenberg, le rond-point Jean-Monnet et le boulevard des Arpents de Coignières).

Infos complémentaires : www.transdev-idf.com - www.sqybus.fr



Civisme et bon voisinage

Voici un rappel succinct des règles de bon voisinage applicables aux nuisances sonores dues aux travaux de bricolage et de jardinage, à la plantation des arbres et arbustes et à la taille des haies en limite du domaine public, aux animaux domestiques, ou encore au stationnement des véhicules sur la voie publique.

- → Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- → La plantation d'arbres et arbustes donnant sur une propriété contigüe doit respecter une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative du terrain voisin, mesurée à partir du milieu du tronc et ne pas excéder 2 mètres de hauteur ; cette dernière exigence n'est pas retenue si l'arbre est planté à une distance d'au moins 2 mètres de la limite des propriétés. Les propriétaires sont tenus de tailler les branches en limite de propriété.
- → Les arbres, les branches, les haies et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou locataires des lieux. Les haies donnant sur le domaine public routier ou ses dépendances ne doivent former aucune saillie et ne pas entraver la circulation des piétons, ou obstruer les mâts d'éclairage public ou les panneaux de signalisation routière.
- → Les propriétaires d'animaux, particulièrement les chiens, ou ceux qui en ont la garde, doivent veiller à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.
- → Afin de lutter contre les émissions de polluants atmosphériques, le brûlage à l'air libre des déchets verts et des ordures ménagères est strictement interdit. A cette fin, la ville met à disposition des résidents des quartiers pavillonnaires un service de collecte des déchets verts (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, tailles de haies et branchages présentés en fagots liés de un mètre maximum) chaque mardi de mi-mars à mi-novembre, dans des sacs bio de 100 litres gracieusement fournis par ses soins.
- → Les propriétaires de véhicules stationnés sur les voies publiques et privées, ouvertes à la circulation publique, doivent veiller à ne pas compromettre la sécurité et le droit de circuler des usagers de la route, ainsi que l'utilisation normale des voies ouvertes à la circulation, notamment par les véhicules de transport en commun et de secours.



Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 7 décembre 2014

- Prise en compte du résultat de la consultation électorale du dimanche 7 décembre 2014 et de l'avis des électeurs de Coignières. Ces derniers ont, à 97,90 % des votants, répondu « OUI » à la question posée, exprimant ainsi leur souhait de voir préserver la Communauté de Communes des Étangs (C.C.E.), composée des communes de Coignières, les Bréviaires, les Essarts-le-Roi, Maurepas et du Perray-en-Yvelines. – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Réaffirmation d'un avis défavorable et de l'opposition au Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) établi le 28 août 2014 par le Préfet de la Région Île-de-France, concernant l'intégration des communes de Coignières et Maurepas au projet de constitution d'un nouvel ensemble intercommunal Essonne-Yvelines – (délibération adoptée à l'unanimité).

Conseil Municipal du 12 décembre 2014

- Participation financière individuelle de 160 € en direction de 17 jeunes, dans le cadre d'un séjour au ski organisé à Serre-Chevalier du 14 au 20 février 2015, par le service Action Jeunesse – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Prise en charge des frais de scolarisation des enfants placés par les services sociaux ou l'institution judiciaire, dans toutes écoles publiques ou privées situées à l'extérieur de la commune, et fixation de la participation maximale de la commune à 973 € par enfant en école maternelle et 488 € par enfant en école primaire – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Fixation, à compter du 5 janvier 2015 :
- des tarifs de la grille de quotient familial pour la restauration scolaire et les services extrascolaires, comme suit :

Quotient	Restaurant	Accueil de loisirs vacances	Accueil de loisirs du mercredi et soutien scolaire
0 à 216	0,90€	4,92 €	3,27 €
217 à 319	1,16 €	5,25 €	3,49 €
320 à 424	1,44 €	5,65 €	3,76 €
425 à 527	1,72 €	6,17 €	4,11 €
528 à 633	1,99 €	6,61 €	4,39 €
634 à 771	2,28 €	7,02 €	4,69 €
772 à 841	2,54 €	7,43 €	4,96 €
842 à 946	2,83 €	7,87 €	5,25 €
947 à 1052	3,11 €	8,27 €	5,51 €
1053 à 1156	3,36 €	8,70 €	5,81 €
1157 à 1261	3,66 €	9,01 €	6,02 €
+ 1261	3,92 €	9,44 €	6,28 €
Hors commune	3,92 €	11,78 €	6,42 €

- des tarifs du service périscolaire :

Accueil du matin	Garderie du mercredi	Accueil du soir	
1,21 €	0,81 €	2,25 €	
1,21 €	0,81 €	1,78 €	
1,21 €	0,81 €	0,58 €	
	du matin 1,21 € 1,21 €	du matin du mercredi 1,21 € 0,81 € 1,21 € 0,81 €	du matin du mercredi du soir 1,21 € 0,81 € 2,25 € 1,21 € 0,81 € 1,78 €

- des tarifs pour l'étude surveillée :

Mois	Tarif	Mois	Tarif
Janvier	31,82 €	Juin	31,82 €
Février	15,91 €	Septembre	31,82 €
Mars	31,82 €	Octobre	15,91 €
Avril	15,91 €	Novembre	31,82 €
Mai	31,82 €	Décembre	15,91 €

(délibération adoptée à l'unanimité).

☐ CCAS: 203.000 €

 Versement d'une avance sur subvention 2015 pour certaines associations et organismes, correspondant au maximum à 50 % de la subvention accordée en 2014, soit :

☐ Les Amis de l'Orgue : 1.625 €

□ Croix Rouge - Crèche Familiale/Multi-accueil : 151.973 €

 $\hfill \Box$ Croix Rouge - Halte-Garderie : 20.198 $\ensuremath{\in}$ – (délibération adoptée à l'unanimité).

- Décision de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé et de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, du fait des obligations nouvellement imposées par la Loi ALUR du 26 mars 2014 et conformément aux dispositions du code de l'Urbanisme, en particulier ses articles L 123-1 et suivants et R 123-1 et suivants. (délibération adoptée à la majorité et 6 abstentions).
- Décision d'exonérer de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) les dispositifs publicitaires apposés sur des éléments de mobilier urbain ou de kiosque à journaux installés sur la commune, et ce à compter du 1^{er} janvier 2015 et pour les années suivantes. – (délibération adoptée à l'unanimité)

Conseil Municipal du 12 mars 2015

- Installation du nouveau conseiller municipal Marc Montardier en remplacement de Thiéry Chabas, démissionnaire.
- Débat d'Orientation Budgétaire préalable au vote du Budget Primitif 2015 (il est pris acte de ce Débat par l'Assemblée délibérante).
- Approbation du compte de gestion du Budget Principal 2014 (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif du Budget Principal 2014 : Excédent de 1 473 843,96 € – (délibération adoptée à la majorité et 6 abstentions, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Compte de gestion du Budget Eau 2014 (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif du Budget Eau 2014 : Excédent de 6 911,35 € – (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Compte de gestion du Budget Assainissement 2014

 (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif du Budget Assainissement 2014 : Excédent de 52 567,67 € – (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire s'est

- retiré au moment du vote).
- Versement d'une subvention de 45 € pour 11 jeunes Coigniériens, accueillis en apprentissage à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, soit un montant total de 495 € – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Cession de deux parcelles communales d'une superficie totale de 1.155 m², situées rue des Frères Lumière, pour un prix de 140 000 €, au profit de la SNC Boréal et de la SNC Lumière – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Adhésion de la Commune au groupement de commandes pour l'achat d'électricité du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78) – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Avis défavorable et opposition au Schéma Régional de Coopération Intercommunale (S.R.C.I.) arrêté le 4 mars 2015 par le Préfet de la Région d'Île-de-France, relatif au projet de détachement de la commune de Coignières et celle de Maurepas de la Communauté de Communes des Etangs (C.C.E.) et leur rattachement au Groupement futur par fusion de la C.A.S.Q.Y. (Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines) et de la C.C.O.P. (Communauté de Communes de l'Ouest Parisien) prévu au 1^{er} janvier 2016. Le Conseil Municipal demande le maintien de la C.C.E. dans son périmètre à dimension humaine, actuellement composée des communes de Coignières, les Bréviaires, les Essarts-le-Roi, de Maurepas et du Perray-en-Yvelines. (délibération adoptée à l'unanimité).



Bienvenue aux Nouvelles Enseignes

De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal, dans les secteurs aussi variés que l'alimentation, la restauration, l'ameublement, l'automobile, la décoration....: Leurs portes vous sont grandes ouvertes!

ACTION

Magasin discount
Centre commercial
« Le Forum »
Rue des Frères Lumière
www.action.fr

BOULANGERIE LOUISE

Boulangerie

27 avenue de la Gare O1 30 62 42 38 www.boulangerielouise.com

ECR 78 - SOLABAIE

Fenêtres - Portes - Volets 159 RN 10 09 82 29 41 11 www.solabaie.fr

GIFI

Magasin discount 2 rue Marie Curie www.gifi.fr

HFC

Restauration rapide Centre commercial « Le Village » 09 50 28 84 24

LAUTO

Achat – Vente – Reprise de véhicules 41 RN 10 06 18 02 13 95

MON LIT ET MOI

Literie

13 rue du Pont d'Aulneau 01 34 61 76 74 www.monlitetmoi.fr

POINT S

Centre d'entretien et de réparation des véhicules 18 rue des Louveries 01 30 56 42 70 www.points.fr

POLOGNE FENETRES

Fenêtres - Portes - Volets 217 RN 10 01 83 62 30 51

SCV GROUP

Marquages et supports publicitaires
Rue du Pont des Landes

Rue du Pont des Landes O1 30 44 10 03 www.scv-groupe78.com

TATI

Vente de textile et bazar discount

5 boulevard des Arpents O1 34 61 28 00 www.tati.fr

TERRE DE FEU

Cheminées – Poêles 2 Impasse de la Mare 06 80 43 85 52 www.terredefeucoignieres.fr

TOTEM

Magasin discount 21 avenue de la Gare www.totem-family.fr

ZIP TUNING

Reprogrammation et tuning de véhicules 6 rue Marie Curie 01 34 60 06 55 www.ziptuning.fr

Changement d'adresse

CARTER CASH

Entretien et équipements automobiles

5 boulevard des Arpents www.carter-cash.com

TOI EMOI

Robes de mariée 44 rue des Broderies 01 75 21 39 07 www.toiemoi.net

Le Carnet des Coigniériens

- Bonheur -

30/10/2014 **JOFFRAY Danaé** 30/10/2014 **VERGER SUSSET Quentin** 06/11/2014 **DELATTRE** Ilvana 15/11/2014 **JUSSOT Victor ARNOULD Clarisse** 21/11/2014 21/11/2014 **SYLLA Tidian ZARRAGANE** Zakaria 02/12/2014 **DAFIJ Aydan** 04/12/2014 **CARPAYE SOUDÉ Ilyana** 25/12/2014 **THOMAS LEBOUC Jayden** 29/12/2014 **BAYRAKDAR Melisa** 30/12/2014 22/01/2015 **MEBAREK Saïd DEBBOUZE** Aleïna 26/01/2015 29/01/2015 **HAZARD** Laurine 02/02/2015 **CABRAL SILVA Silvana** 11/02/2015 **DEPLECHIN** Ilan 11/02/2015 **PRUNGET Martin** 13/02/2015 **CISSOKO Sophia** 21/02/2015 **TAGMOUZT** Insafe 24/02/2015 **ACHAMRAH Assia** 20/03/2015 **GUILBERT Maëlys** 20/03/2015 **GUILBERT Maxime** 04/04/2015 **BOURDEAU OLIVIER Thaïs** 08/04/2015 **BASTIDA Sara** 13/04/2015 **TOURE Abdramane-Moumoye** 15/04/2015 **BETTAYEB** Rayan

- Félicitations -

06/03/2015 Hanan SMAILI et Rayane BALI
02/05/2015 Delphine MINOT et Franck PRUNGET
02/05/2015 Marion BOUVERET et James BEL
02/05/2015 Jaime RUSSO et Christophe BOFFY

- Regrets -

16/09/2014 JÉGOU Jean-Michel à l'âge de 60 ans HILLION Anthony, à l'âge de 25 ans 16/10/2014 GUIHEUX Didier, à l'âge de 50 ans 16/10/2014 **HÉMÉRY Michelle,** 28/10/2014 née CHARLOT, à l'âge de 84 ans 31/10/2014 COLLAS Raymond, à l'âge de 87 ans 29/11/2014 BRUNEVAL Jacques, à l'âge de 70 ans 05/12/2014 RAYOT Daniel, à l'âge de 62 ans 11/12/2014 KRETZ Daniel, à l'âge de 79 ans 14/02/2015 **CHANSARD Pierrette,** née GEOFFRAY, à l'âge de 88 ans 16/02/2015 **OZENNE** Chantal, née PETIT, à l'âge de 66 ans 23/02/2015 JUTZET Frédéric, à l'âge de 61 ans 09/03/2015 NOGARET Martine, à l'âge de 64 ans 14/03/2015 **PAUCTON** Jacqueline, née DESBAPTISTE, à l'âge de 83 ans 16/03/2015 LEZZAZ Mohammed, à l'âge de 67 ans 29/03/2015 **BERTRAND** Marinette. née BESNARD, à l'âge de 77 ans 17/04/2015 GROSVALLET Roland, à l'âge de 87 ans

Tribune libre

Ce bulletin d'information donne un espace d'expression aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Du budget et de l'élection d'un nouveau maire

Deux événements importants ont marqué le mois d'avril : le vote du budget 2015 et la démission d'Henri Pailleux. Notre groupe s'est déjà exprimé sur ces deux sujets. Aussi pouvons-nous renvoyer celles et ceux qui seraient intéressés par de plus amples développements à notre blog **www.coignierespourtous.net** ou à notre page Facebook.

Lors du débat budgétaire, le maire a essayé de nous faire croire que la hausse de 10% des impôts était inévitable. Après avoir promis dans sa campagne électorale de les baisser si la situation le permettait, voilà que l'élection remportée, il change son fusil d'épaule. Rien n'a pourtant réellement changé depuis mars 2014.

Et ce n'est pas le prélèvement de 11,5 milliards d'euros que l'Etat effectuera entre 2014 et 2017 sur les dotations aux collectivités territoriales qui bouleverse la donne, puisque le gouvernement avait pris soin de l'annoncer à la fin de l'année 2013. De ce fait, notre groupe s'était contenté de promettre une stabilité de la fiscalité. La baisse des dotations de l'Etat représente dans notre budget un peu plus de 180 000 € que nous pouvons aisément compenser cette année par des économies de fonctionnement et d'investissement. L'augmentation de près de 4% des dépenses de fonctionnement ne se justifie pas seulement par l'augmentation des frais liés au personnel (le fameux glissement, vieillesse, technicité). Il était donc possible de la contenir à 2% et de faire ainsi l'économie d'au moins 200 000 €.

De la même manière, en investissement, était-il nécessaire de planter une vigne (20 000 \in) et de provisionner, pour la construction d'un chai, 30 000 \in en études ? Nous avons suggéré aussi de renégocier les prêts compte tenu de la baisse considérable du loyer de l'argent ces dernières années.

Nous pensons tout particulièrement au prêt pour la nouvelle mairie contracté en 2011 auprès du Crédit Agricole au taux de 4,34%. On peut trouver aujourd'hui sans difficulté des taux inférieurs à 2%. La charge de la dette représente 416 000 \in par an. Il serait ainsi possible de la diminuer de manière significative. Il n'est donc pas besoin, à ce stade, d'augmenter les impôts. Une gestion plus rigoureuse et certaines économies suffisent à équilibrer le budget 2015.

La démission d'Henri Pailleux a entraîné l'élection d'un nouveau maire. Notre groupe a présenté la candidature de Didier Fischer. Une candidature qui s'imposait au moins pour deux raisons. La première relève de l'engagement que nous avions pris en 2014. Il n'y avait aucune raison que les 44% de Coigniériennes et de Coigniériens qui avaient voté pour notre liste soient exclus du choix que devait faire le conseil municipal. La deuxième tient à la manière dont s'est effectué le départ de Monsieur Pailleux. Sa démission a résonné aux oreilles d'un certain nombre d'entre vous comme un déni de démocratie. Comment peut-on se présenter à une élection, dire et redire qu'on ira au bout de sa tâche, et expliquer neuf mois après son succès qu'on ne se sent plus en phase avec son époque au point de remettre son mandat ? La confiance est pour le moins trahie.

Toujours est-il, que nous félicitons Jean-Pierre Sevestre pour son élection et que nous lui souhaitons tout le courage nécessaire pour faire face à ses nouvelles responsabilités. Nous rendons aussi un hommage républicain à Henri Pailleux pour le travail effectué, même si nous n'avons pas partagé toutes ses orientations.

La République, c'est pouvoir se dire, en toute liberté, sans insulte et autre violence, ce qui nous sépare et, in fine, se plier au suffrage universel.

Quant à nous, nous continuerons à pratiquer une opposition constructive, en témoignent les propositions que nous avons faites dans le cadre du débat budgétaire. Faute d'être entendus, nous avons voté contre le projet de budget présenté par l'équipe majoritaire.

Didier Fischer, Madeleine Andréani, Patricia Montout-Bellonie, Alain Oger, Catherine Bedouelle, Marc Montardier (conseillers municipaux d'opposition du groupe Coignières pour Tous).

Nouvelle gestion de notre environnement Nouveau regard

L'arrivée des beaux jours est propice à la mise en valeur du patrimoine végétal de notre commune, riche de plus de 13 hectares d'espaces verts.

En matière de protection de l'environnement et de prévention de la santé de nos concitoyens, la Ville de Coignières est pionnière : elle mène depuis 2009 une politique novatrice avec la suppression définitive de tout pesticide, désherbants et engrais chimiques dans la gestion de ses massifs, parcs, jardins et voirie.

Cette démarche, baptisée « zéro-phyto », a été doublement saluée par le Conseil Régional d'Île-de-France avec l'attribution successive, en 2010 et 2013, du label « Une Fleur » puis « Deux Fleurs ».

Cette politique environnementale poursuit l'objectif **de protéger la santé humaine et les ressources minérales et végétales** (eau, air et fertilité des sols) **contre les effets nocifs avérés de ces produits phytosanitaires.** Reconnue et saluée au plan national, Coignières vient de se voir décerner le 4° prix dans la catégorie des communes bio sans pesticides de 2.000 à 5.000 habitants, par les associations « Agir pour l'Environnement », « Bio Consom'acteurs » et « Générations Futures ».

Sur le territoire, **l'engagement exemplaire de notre Ville s'accompagne en conséquence d'une évolution de nos paysages.** La suppression de l'usage de produits nocifs et irritants sur nos pelouses et allées et, indirectement, de leur déversement dans les nappes phréatiques, entraîne en effet **l'apparition d'une flore spontanée et d'herbes indésirables sur nos trottoirs**.

La présence de ces plantes dans nos espaces urbains n'est en aucun cas synonyme de mauvais entretien : **elle témoigne d'une gestion respectueuse de l'environnement, garante d'une biodiversité animale et végétale, qui est précieuse**. C'est ainsi que les haies vives, les fleurs champêtres et les plantes vivaces, plus résistantes et moins gourmandes en eau, sont dorénavant privilégiées pour décorer et embellir nos massifs, ronds-points et sentiers, avec une gestion différenciée de nos espaces paysagers.

Sur le terrain, l'équipe des jardiniers communaux a démontré une grande implication pour relever le défi de cette mutation écologique sans hausse de coûts pour la collectivité, instaurant des techniques préventives et curatives, telles le paillage et la végétalisation des sols, le désherbage manuel et mécanique. Ces méthodes respectueuses de l'environnement impliquent toutefois une charge de travail non négligeable pour les agents municipaux, qui appelle en conséquence une certaine indulgence dans la planification de ces interventions, qui sont déployées sur l'ensemble du territoire communal et qui restent tributaires des aléas météorologiques.

Précurseur dans la gestion écologique de ses espaces, la Ville a ainsi anticipé des enjeux en faveur de la protection et de la sauvegarde de l'environnement qui seront appelés à s'appliquer à l'ensemble des collectivités d'ici 2018, avec l'imposition de la réduction de 50 % de l'usage des pesticides.

Un regard bienveillant et tolérant doit donc être dorénavant porté sur la nouvelle gestion écologique de notre cadre de vie, dont la préoccupation majeure repose sur le bien-être de chacun et des générations futures, à travers une forte réduction des risques chimiques inhérents aux pesticides.

Dans la poursuite des actions communales engagées en faveur d'un cadre de vie préservé, verdoyant et coloré, je vous invite à participer prochainement au « Concours des Maisons Fleuries » ouvert à tous les résidents, mais également à l'opération « Paroles de Jardiniers », le samedi 20 juin dans le parc de la Prévenderie, qui proposera de multiples animations en direction des jardiniers en herbe et avertis, ou simples curieux de nature.

Très sincèrement, **Dominique Cathelin**Premier Adjoint au Maire



www.theatrealphonsedaudet.fr

Théâtre Alphonse Daudet - 26 rue du Moulin à Vent - 78310 Coignières Tél. : 01 30 62 36 00 - Fax : 01 30 62 47 94 - Email : eadaudet@wanadoo.fr

